

L'Entre-gens



Devenir une personne handicapée, ça peut arriver à tout le monde

Le transport adapté et l'accessibilité des lieux et des services sont des éléments essentiels à l'intégration des personnes qui vivent avec un handicap. Nous avons tous avantage à ce qu'ils se développent. Au RUTAC, nous en faisons la promotion. Nous ne pouvons que vous rendre une personne mieux outillée pour accueillir l'autre dans sa différence et pour mieux vous adapter aux aléas de la vie.

Bienvenue au RUTAC

Numéro 45, mars 2018

Sommaire

- p.2 - Ceux qui nous quittent
- Conférences ACEF
- p.3 - Service porte à porte
- p.4 - Affronter l'hiver
- p.5,6 Dans ma ville, j'aimerais...
- Centre régional
 - Déneigement
 - Le virage à droite aux feux rouges
- p.7 -De nouveaux élus
-Des changements à Beauharnois
- p.8,9 -Le Guide d'accessibilité
- Quelques différences
- Devenir membre du RUTAC

Nous joindre :

Casier postal 66001

Châteauguay, Québec
J6K 5B7

Téléphone : 450-201-1739

Messagerie : info@rutac.org

Site web: www.rutac.org



AGENDA

Pour vous informer, mieux connaître les ressources du milieu, pour parler à vos élus, défendre ce qui vous tient à cœur, des lieux de rencontres publiques sont ouverts à tous.

Le Guide d'accessibilité 2017
est publié et disponible, voir en page 8-9

Mercredi communautaire 16h à 19h

4 avril, École Langevin, 652 Rang St-Régis, St-Isidore

2 mai, École St-Jean Baptiste, 14 rue Rainville, Châteauguay

Séances publiques des conseils de ville :

-**Châteauguay**, le 19 mars, 16 avril, 22 mai, 19h, au 265 D'Anjou;

-**Beauharnois**, le 10 avril, 1er mai, 19h, à l'hôtel de ville de Beauharnois;

-**Mercier**, le 2e mardi du mois, 20h, à l'hôtel de ville Mercier 869 St-Jean Baptiste, 2e étage;

-**Léry**, le 2e lundi du mois, 20h, à l'hôtel de ville de Léry.

Cliniques d'impôts du Centre d'action bénévole

Le CAB organise des cliniques d'impôts en mars et en avril pour les personnes seules qui ont un revenu de moins de \$29 000 et moins de \$32 000 pour les couples. **Pour plus d'information: site web du CABGC ou 438-396-9215**

Ceux qui nous quittent...



Cette photo a été prise à l'assemblée générale annuelle du RUTAC en juin 2017

Le 25 décembre 2017,

Monsieur Gyslain Chénard est décédé.

Son corps est retourné dans son coin de pays, près de son fleuve, à St-Arsène tout près de Rivière du Loup, après avoir beaucoup donné aux personnes et aux organismes communautaires de Châteauguay.

Nous avons perdu un homme de cœur et de conviction. Son accueil chaleureux, son sens de l'humour et son grand respect de ses semblables nous manquent.

Nos pensées vont vers sa famille, à ceux et celles qui ont perdu un père, un grand-père et un arrière grand-père



L'ACEF Rive-Sud offrira deux conférences gratuites à Châteauguay soit:

Les enfants et l'argent avec France Paradis, Quelles valeurs transmettons-nous à nos enfants?
1er mai à 19h à l'Agora citoyenne, Salle Ross-Hill, 75 rue Maple, Châteauguay

Planifier ses funérailles selon ses moyens, dernières volontés, services proposés, préarrangements, etc
19 avril à 13h30 à l'Agora citoyenne, Salle Ross-Hill, 75 rue Maple, Châteauguay
Il faut réserver sa place au 1- 877-677- 6394

Publications utiles:

Guide des mesures fiscales pour les personnes handicapées, leur famille et leurs proches,

sur le site de OPHQ, à l'onglet publications

GRATUIT

Le service d'assistance porte à porte

Le service porte à porte avec assistance est la base même du service de transport adapté et de son financement. C'est l'incapacité physique ou autre de se déplacer sécuritairement de la porte jusqu'à la voie publique ou de prendre un transport régulier qui a donné naissance au transport adapté

Cet élément découle de l'obligation du transporteur d'assurer la sécurité de ses usagers de sa porte de départ à sa porte d'arrivée.

Habituellement, le service d'assistance est dispensé à tous les usagers sans avoir à le demander. Sur notre territoire, pour des raisons qui nous échappent, il est sur demande.

Il faut donc penser à le spécifier à chacune des réservations.

À quoi sert le service d'assistance porte à porte ?

En gros, le service sert à accompagner l'utilisateur pour l'aider à effectuer le trajet qui le sépare de sa destination au véhicule. Mais en réalité, il sert à :

Éviter les chutes, sécuriser la marche

Aider à se rendre en assistant la personne ou en poussant le fauteuil roulant dans une rampe entre le véhicule et la destination (fauteuil, marchette, etc.)

Palier aux problèmes cognitifs. Certaines personnes après un AVC ou en raison d'une maladie ont des problèmes d'attention ou s'endorment dans leur fauteuil dans l'entrée en attendant leur transport. L'arrivée du chauffeur les ramène à la réalité

Pour une personne non voyante, le service d'assistance sert à partir avec la bonne personne dans le bon véhicule et se rendre au bon endroit.

S'assurer qu'on est à destination, qu'on est en sécurité à l'intérieur

En quoi consiste le service ?

Le service est assuré par les chauffeurs. Le chauffeur se présente à la porte de l'édifice et sonne;

-il elle nomme la personne qu'il vient chercher

-il elle se nomme et nomme l'entreprise qui l'emploie (essentiel dans le cas des personnes non-voyantes)

- il elle vous accompagne jusqu'au véhicule en poussant le fauteuil roulant ou en vous offrant son bras en soutien ou guide

- il elle aide à monter à bord ainsi que vos aides à la marche (déambulateur, fauteuil)

- il elle s'assure de votre adresse de destination

- il elle vous reconduit à la porte de votre destination

- il elle s'assure que vous êtes entré

- il elle s'assure que quelqu'un reçoit l'utilisateur, ce qui est essentiel dans le cas de certaines personnes déficientes intellectuelles physique ou autiste.

Les chauffeurs ne peuvent vous porter dans leurs bras, de même qu'ils ne vous font pas monter les marches de grands escaliers. Vous devez prévoir une personne qui vous accueille pour le faire.

N'oubliez pas de le demander. C'est inclus dans le prix du service.



Affronter l'hiver



Le fauteuil motorisé version « destroy »

ou affronter l'hiver avec les bons outils

Personne n'a plus hâte de voir finir l'hiver que les personnes en fauteuil roulant et celles qui circulent avec des marchettes. La glace, les bancs de neige sur et en bordure du trottoir, devoir rester à l'intérieur, attendre le transport. Faites faire votre mise au point et sortez votre petit drapeau rouge. Il y a de l'espoir, le printemps arrive et avec lui, plus de liberté et d'autonomie

ATTENTION, NE FAITES PAS ÇA À LA MAISON...

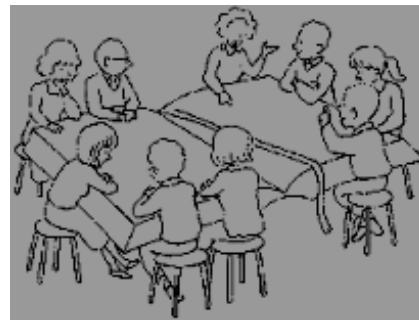
Transférer le poids du corps ainsi penché par devant dans un fauteuil roulant prédispose à un atterrissage au sol, tête première avec une belle fracture du crâne ou un scalp... dans ce cas-ci.

Parfois, vaut mieux demander de l'aide ou patienter



Dans ma ville,

j'aimerais....



À la séance du conseil municipale du 21 février, le conseil consultait les citoyens au sujet d'un projet déposé par un promoteur pour revitaliser le Centre Régional. Plusieurs citoyens étaient présents.

Tous semblaient souhaiter que le Centre régional reprenne vie. Chacun a fait valoir ses préoccupations. Certains appréhendaient l'ajout d'autres restaurants de malbouffe, ou la pollution visuelle par une avalanche d'affiche et bien d'autres.

Le RUTAC a fait valoir son souci de l'accessibilité du Centre commercial.

- Un parcours sécuritaire entre le trottoir et le centre, couloir piéton sécuritaire;
- Un trottoir plus large autour de l'immeuble pour éviter que les personnes en fauteuil roulant fassent une chute;
- Une rampe, un escalier et une traverse piétonne sécuritaire entre la Résidence Aux Quatre saisons et le Super C
- Des portes à ouverture automatique à chaque entrée;
- Une rampe d'accès au coin de Maheu qui soit sécuritaire

Bref, que le promoteur ait un souci pour l'accessibilité des lieux et des services dans toute sa conception: allées, toilettes, largeurs des allées dans les magasins, salles d'essayage, des téléphones publics accessibles à chaque entrée, etc.

Et j'ajouterais, en ce qui concerne les mesures sous la responsabilité de la Ville de Châteauguay : Une traverse piétonne sécuritaire pour traverser Maheu au coin D'Anjou serait plus que souhaitable.

Période de questions:



Déneigement :

Plusieurs citoyens ont rapporté des failles dans le service de déneigement.

Le RUTAC a exprimé le besoin d'un meilleur déneigement des intersections, des abords des arrêts d'autobus, des trottoirs et descentes de trottoir ou bateaux pavés et des débarcadères ainsi qu'autour des bouton poussoir piétons.

Dans ma ville,

j'aimerais.... suite

Période de questions:

Virage à droite aux feux rouges:

La levée de l'interdiction de virage à droite aux feux rouges, adoptée lors de la séance du conseil de Ville de janvier, a soulevé des questions et des commentaires lors de la séance de février.



Lors de l'implantation du virage à droite au Québec, le Ministère des transports du Québec a établi des critères pour guider les municipalités, dont un seul ou plusieurs critères, pourraient justifier d'interdire le virage à droite en présence d'un feu rouge. Bien que ces critères soient encore présents, la levée de l'interdiction s'applique partout depuis janvier, sauf aux deux intersections avec feux sonores de D'Anjou et près d'une école sur Principale. Pourtant traverser les rues à 5 voies comme D'Anjou représente encore un défi.

Madame Huguette Roussel, présidente du RUTAC a soulevé son désaccord avec cette levée. Mme Roussel a fait remarquer que cette mesure représente un risque pour la sécurité des piétons, soit la personne le plus vulnérable sur la route.

En effet, selon le comité de suivi de l'implantation du virage à droite, seulement 30% des automobilistes font un arrêt complet avant de tourner à droite sur un feu rouge. Ce qui rend périlleuse la traversée du piéton ou du cycliste.

De plus cette décision semble aller à contrecourant des politiques gouvernementales actuelles. En effet, les différents ministères encouragent les transports actifs (marche-vélos), le maintien des aînés et des personnes avec limitations dans leur milieu, règlementent les nouvelles réalités (AMM- Aides à la mobilité motorisés) pour un meilleur partage sécuritaire de la route.

Un dialogue s'est établi par des programmes tel que le MADA - (Municipalité amie des aînés), le Plan d'intégration des personnes handicapées, Les Villes et villages en santé, entre les administrations municipales et les organismes de la communauté afin de rendre les villes du Québec plus accessibles, accueillantes et sécuritaires pour les citoyens.

Pourquoi cette impression de retour à une ville orientée vers la voiture ?



De nouveaux conseillers et maires élus!

Après chaque élection, il est de notre devoir à tous d'informer les nouveaux élus des problèmes que nous rencontrons en accessibilité et nos besoins en transport adapté.

Les conseillers siègent, entre autres, à des conseil d'administrations d'entreprises à qui la Ville confie le mandat d'offrir un service, qu'autrement, elle dispenserait elle-même.

Les 4 villes du territoire nomment un conseiller au conseil d'administration du transport adapté. Ils sont donc la moitié du conseil d'administration.

Monsieur Marcel Deschamps siègera au conseil d'administration de Transports-Accès pour la ville de Châteauguay. Vous pouvez le joindre par courriel marcel.deschamps@ville.chateauguay.qc.ca ou par téléphone :450-699-1120.

N'hésitez pas à leur parler des chaussées dangereuses dans vos parcours en fauteuil roulant, des feux de circulation piétons et sonores non fonctionnels, du déneigement inadéquat qui fait que vous ne pouvez pas sortir, des lieux non accessibles, ils prennent ça au sérieux et peuvent intervenir de l'intérieur.

Comme c'est la Ville qui confie le contrat de transport adapté, il est important que la Ville soit au courant de vos besoins pour que le contrat reflète vos besoins.

Ça donne parfois des résultats satisfaisants.

L'an dernier, une conseillère a pris sous son aile de régler une situation problématique d'embarquement pour un usager qui circule en fauteuil roulant. La nouvelle administration a donné suite à ses démarches et une zone d'embarquement réservée (débarcadère) a finalement été installée devant le domicile pour permettre à l'usager de faire arrêter le transporteur devant chez lui au lieu de devoir descendre la pente en fauteuil roulant jusqu'à l'intersection. L'hiver, c'était particulièrement problématique.

Nous vous ferons connaître les coordonnées des conseillers des autres villes attirés au transport dès que disponibles.

Participez aux séances du conseil des villes du territoire (voir l'horaire en couverture). Faites savoir à vos élus qu'il y a des personnes handicapées, qui sont aussi des cotoyens. Augmentez votre visibilité et faites connaître vos besoins.

De grands changements à Beauharnois

À Beauharnois, c'est toute la rue Ellice qui sera refaite cet été. Ça fera le plus grand bien, c'est une rue très passante, de nombreux commerces en raison des années de construction ne sont pas accessibles.

Les personnes handicapées et le RUTAC doivent être présents pour rappeler aux ingénieurs et urbanistes que l'accessibilité, il vaut mieux y penser avant.

Des informations concernant le projet sont disponibles sur le site web de la Ville de Beauharnois.

Ellice: Revitalisation du centre-ville et de l'expérience piétonne ;
Réhabilitation complète des infrastructures existantes ;
Aménagement de mobiliers urbains ;
Enfouissement complet du réseau aérien d'Hydro-Québec.

Le nouveau Guide d'accessibilité est imprimé et disponible

L'équipe du RUTAC est heureuse de vous présenter la nouvelle version du Guide d'accessibilité. L'impression du Guide a été rendue possible grâce au financement accordé au RUTAC par l'Office des personnes handicapées du Québec OPHQ.

Le but du Guide est de vous permettre d'avoir une idée de l'accessibilité d'un lieu avant de vous y rendre pour éviter les mauvaises surprises. Avoir une sortie agréable, se sentir bienvenu dans un lieu qui nous est accessible, encourage à renouveler l'expérience et ainsi être une personne présente et intégrée dans son milieu. Ce n'est pas un bottin. Des choix ont été faits.

Comme nous avons peu de ressources pour maintenir à jour, les données; votre aide et votre expérience dans les lieux sont les bienvenues.

Quand vous constatez qu'un commerce ferme ou qu'un nouveau s'installe, laissez-nous un message ou un courriel. Nous irons faire une visite.

De même, si vous notez une différence entre les informations contenues dans le Guide et votre expérience dans les lieux, veuillez nous le communiquer. Notre but est de refléter la réalité, mais cette dernière change rapidement. Merci de contribuer également à faire avancer l'accessibilité en faisant remarquer aux propriétaires de lieux que vous fréquentez quels aspects de l'accessibilité de leur commerce sont un obstacle pour vous. Ils n'en sont pas nécessairement conscients. L'accessibilité, ça se discute.

Vos remarques et critiques constructives sont bienvenues. 450-201-1739, info@rutac.org



Le Guide : Quelques différences

Le guide imprimé tout comme la version web, permet d'interroger l'accessibilité selon la forme de handicap de la personne et par l'accessibilité extérieure et intérieure du lieu. (voir tableau)
La version web contient les observations et commentaires précis. La version imprimée comprend les services offerts tels la livraison, le service à domicile.

Par les onglets, la reliure, les matériaux utilisés, la classification et les couleurs, nous espérons rendre l'usage et la manipulation plus facile.

Lorsque vous utilisez un fauteuil de plus grand format ou que vous avez besoin d'un service particulier, les coordonnées du commerce sont inscrites en caractère gras, appelez pour vous rassurer.

TRANSPORTS

Coordonnées	Accessibilité	Auditive	Cognitive intelle ctuelle	Motrice	Mobilité réduite	Visuelle	Stationnement	Services divers et précisions
Ministère des Transports Québec 180, boulevard d'Anjou #200 Châteauguay J6K 1C4 450 698-3400	Extérieur	✓	✓	✓	X	X		
	Intérieur	✓	✓	✓	X	!	✓	

Accessibilité totale
 Accessibilité partielle
 Pas accessible

MEMBRE DU RUTAC ?

Si vous n'êtes pas membre du RUTAC et que vous voulez le devenir, vous n'avez qu'à nous téléphoner, laisser un message avec vos coordonnées pour qu'on vous rappelle. Il n'en coûte rien et cela vous permet d'être informé au sujet du transport adapté et de l'accessibilité sur le territoire.

Tél.: 450-201-1739 Courriel :info@rutac.org

Tous les membres du RUTAC reçoivent un exemplaire du Guide d'accessibilité.

Vous pouvez aussi consulter le Guide sur le site web du RUTAC au www.rutac.org
Vous y trouverez également de l'information concernant notre organisme et le transport des personnes.

